

LA GESTION ET LE COUT DU SERVICE POUR VOS DECHETS EN 2008

Ville de Ottignies-Louvain-la-Neuve

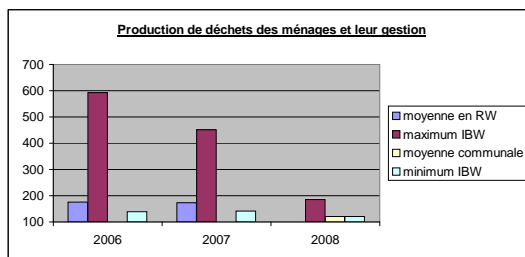
Intercommunale du Brabant wallon - IBW
30283 habitants au 1er janvier 2008

1) La production de déchets des ménages et leur gestion

	Moyenne en Région wallonne kg/an/habitant 2007 (*)	Moyenne à OLLN kg/an/habitant 2008	Quel est le service de collecte et de traitement ?
Ordures ménagères	173,59	120,60	Collectes en porte à porte / Incinération Virginal (Unité de valorisation énergétique UVE)
Déchets verts	69,72	76,50	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Compostage
Déchets inertes	94,35	81,77	Parcs à conteneurs (PAC) / Recyclage
Encombrants	54,28	44,87	Collectes sélectives porte à porte + PAC / Tri, valorisation et élimination en Centre d'enfouissement technique (CET)
Bois	24,04	24,46	PAC / Valorisation - Recyclage
Papiers/cartons	58,62	57,37	Collectes sélectives en porte à porte + PAC/ Recyclage
Verres	29,4	36,72	PAC+ Bulles / Recyclage
PMC	14,76	13,84	Collectes sélectives en porte à porte + PAC / Recyclage
Métaux	6,7	6,55	PAC / Recyclage
DEEE	4,98	6,11	PAC/ Valorisation - Recyclage
Autres (piles, huiles, pneus,...)	3,63	4,73	PAC/ Tri - Valorisation - Recyclage
TOTAL	534,07	473,52	

Années	Ordures ménagères Moyenne en RW en kg/habitant/an	Ordures ménagères IBW en kg/habitant/an		Ordures ménagères OLLN en kg/habitant/an
		Minimum	Maximum	
2006	175,13	139,6	592,90	156,8 °
2007	173,59	140,88	451,43	156,16 °
2008	-	120,6	185,70	120,60

*chiffres 2007 et 2006 ne distinguaient pas les flux communaux et les flux porte-à-porte

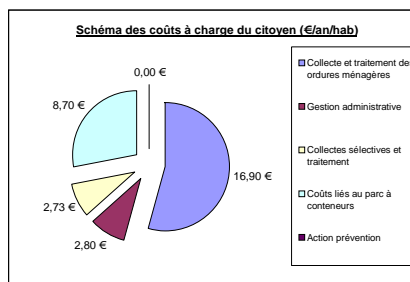


2) Coûts communaux à charge du citoyen en 2008

	€/an/habitant	en %
Collecte et traitement des ordures ménagères	16,90 €	54,29%
Gestion administrative	2,80 €	8,99%
Collectes sélectives et traitement	2,73 €	8,77%
Coûts liés au parc à conteneurs	8,70 €	27,95%
Action prévention	0,00 €	0,00%
Total	31,13 €	100,00%

Ces chiffres ne tiennent pas compte des coûts de ramassage et évacuation des dépôts sauvages, poubelles publiques, écoles, cimetières, ...

Les taxes appliquées sur les ordures ménagères et les encombrants : taxes régionales : 20 €/T mise en CET et 3 €/T UVE
taxes provinciales : 1,74 €/T mise en CET ou UVE, taxes communales : 3 €/T mise en CET



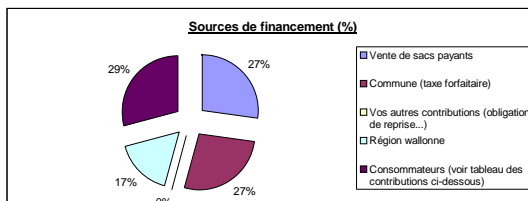
3) Sources de financement - Votre contribution à la gestion des déchets

	en €	en %
Votre contribution directe à la commune		
Vente de sacs payants	464.097,00	27,10%
Commune (taxe forfaitaire)	464.984,50	27,15%
Vos autres contributions (obligation de reprise...)		
Région wallonne	283.402,97	16,55%
Consommateurs (voir tableau des contributions ci-dessous)	500.275,16	29,21%
Total	1.712.759,63	100,00%

Votre contribution directe à la commune et les services y afférents sont développés en annexe de l'avertissement extrait de rôle.

Le détail de vos autres contributions dont notamment celles relatives à l'achat de certains produits

Déchets	Organisme de gestion	Coût par habitant €
Huiles usagées	VALORLUB	0,17
Huiles de friture	VALORFRIT	0,16
Piles	BEBAT	1,80
Emballages	FOST PLUS	7,65
Pneus	RECYTYRE	1,91
DEEE	RECUPEL	4,83
	TOTAL	16,49 €



4) Comment réduire votre facture déchets ?

Moins de déchets produits, c'est mieux pour l'environnement et autant d'économie pour vous.

Compostez à domicile vos déchets verts et déchets organiques en vous entourant des conseils et informations nécessaires.
Broyez vos tailles de haies et d'arbres pour épandre le broyat autour de vos plantations.
Achetez seulement ce dont vous avez besoin.
Évitez le gaspillage de denrées alimentaires, n'achetez que les quantités nécessaires, rangez régulièrement le contenu de votre frigo.
Privilégiez les produits durables et évitez les produits jetables (vaisselle, piles, lingettes...) ou de mauvaise qualité.
Privilégiez les recharges et les produits peu emballés (vrac, découpe, grands conditionnements).
Pour transporter vos courses, pensez aux sacs réutilisables, aux paniers et caisses pliantes.
Consommez l'eau du robinet, ne nécessitant pas d'emballage.
Pensez au réemploi ou au magasin de seconde main pour les objets que vous n'utilisez plus.
Choisissez les produits en bouteilles consignées ou privilégiez l'emballage en verre à tout autre contenant.
Achetez malin pour jeter moins : évitez le suremballage.
Dans tous les cas, utilisez les bonnes filières pour l'élimination de vos déchets comme le parc à conteneurs, les collectes sélectives, les bulles,...

Actions de prévention menées par votre commune et votre intercommunale :
Campagne sur le gaspillage alimentaire et la collecte des vélos et des jouets,...

5) Renseignements

Service Travaux-Environnement 010/42.05.66

Site internet de la ville (www.oln.be). Vous y trouverez les graphiques ci-dessus en couleur